Même s'il fait (un jour) chaud, pas de plongeon dans la Deûle ! Le canal n'est pas aménagé pour cela et cache de nombreux dangers.

Publié le 17 juin 2025

Les rivières, canaux et fleuves et leurs abords représentent de merveilleux espaces de découverte et de déconnexion. Mais le canal de la Deûle n'est en aucun cas équipé pour la baignade, laquelle y est donc strictement interdite.

Peu de profondeur, sol parsemé d'objets hétéroclites, vase pouvant empêcher toute remontée à la surface, nombreuses péniches qui créent parfois de puissants courants, eau polluée, pas de surveillance... Les dangers d'une baignade dans le canal sont nombreux.

Alors même quand il fait chaud, n'y piquez pas une tête ! Certains s'y sont essayés, dans la Deûle ou ailleurs en France, au péril de leur vie : plus de 20% des noyades accidentelles ont lieu en cours d'eau ou sur des plans d'eau. Pire, elles représentent 40% des noyades mortelles...

Les principales victimes sont des adolescents et jeunes adultes, de 12 à 25 ans. Saut depuis un pont, baignade à proximité d'une écluse ou d'un barrage, ou encore baignade au bord des berges en zone interdites sont les trois types d'accidents les plus graves.

#1 La chute mortelle en sautant depuis un pont

Vous avez peut-être déjà eu envie de "piquer une tête" ou de sauter d'un pont pour te rafraîchir en été ? Sachez qu'à proximité de ce type d'ouvrages, l'eau trouble cache des objets dangereux mais invisibles depuis la surface (blocs de béton, pieux métalliques ou rochers).

De plus, les canaux et les rivières sont peu profonds. Le risque de blessure grave ou de chute mortelle est réel.

#2 Etre bloqué ou aspiré par une péniche ou dans une écluse

Les écluses et les péniches provoquent de nombreux mouvements d'eau. Chaque année, des personnes meurent aspirées et coincées dans les écluses ou sous une péniche.

#3 Les courants associés aux berges non aménagées

Vous avez peut-être déjà fait l'expérience d'être emporté(e) par un courant. Effrayant, non ?

Cours, canaux et rivières navigables ont la particularité de mêler courants forts et courants faibles, eau chaude et eau froide. Alors, remonter sur les berges non aménagées est souvent impossible.

Chaque année, des personnes sont emportées par ces courants et ne parviennent pas à regagner la berge. C'est en général le choc avec un objet flottant (assommage) ou l'épuisement dans l'eau qui provoque la noyade.

Coule pas ton été !

- Carte des sites de baignade autorisés Accès [1]
- Carte des lieux frais de la métropole Accès [2]
- Espace jeunes Accès [3]

URL de la source (modifié le 17/06/2025 - 14:01): https://www.wambrechies.fr/actualites/coule-pas-ton-ete

Liens

[1] https://www.vnf.fr/vnf/accueil/tourisme-fluvial/destinations-fluviales/activites/?fwp_lieu=nord-pas-de-calais&fwp_categorie_points_dinterets=activites&fwp_type_activite=sites-de-baignade
[2] https://geomel.lillemetropole.fr/adws/app/665a2caf-ec7f-11ec-819a-fdfabfcd91f7/
[3] https://www.wambrechies.fr/espace-jeunes